

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE SPÉCIALE DU 27 JUILLET 2009**

Session spéciale du conseil d'agglomération, sous la présidence du maire Normand Potvin tenue le 27 juillet 2009 à 9 heures, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Normand Potvin, maire  
Monsieur Simon Simard, conseiller du district 1  
Monsieur Bruno Breton, conseiller du district 2  
Madame Denise Grenier, conseillère du district 3  
Monsieur Patrice Dodier, conseiller du district 4  
Monsieur Jack Garneau, conseiller du district 5  
Monsieur Claude Lecomte, maire et représentant de Newport

Absence : Madame Chantal Rouleau, conseillère du district 6

Sont également présents, monsieur André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à l'administration et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Projet d'agrandissement de la caserne, secteur Johnville. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM).**
- 5) **Projet de construction d'une caserne, secteur Sawyerville. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM).**
- 6) **Borne sèche. Demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs. Mandat à Teknika HBA.**
- 7) **Étude et adoption du règlement numéro 130-2009-A, règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.**
- 8) **Michel Jubinville, architecte. Paiement d'honoraires professionnels.**
- 9) **Adjudication d'un contrat d'acquisition d'un camion usagé.**
- 10) **Réparation et installation d'une citerne sur le camion.**
- 11) **Période de questions.**
- 12) **Levée de la séance spéciale.**

\*\*\*\*\*

**1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

**2) Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2009-07-0355-A

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Projet d'agrandissement de la caserne, secteur Johnville. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM).**

Résolution 2009-07-0356-A

CONSIDÉRANT que l'agglomération de Cookshire-Eaton désire procéder à l'agrandissement de la caserne de pompiers, secteur Johnville;

CONSIDÉRANT que l'agglomération de Cookshire-Eaton n'a pas la capacité de défrayer seule les coûts de ce projet et que le Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM) permet de subventionner des projets de ce type;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le maire et représentant de Newport Claude Lecomte et résolu :

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton présente son projet d'agrandissement de la caserne de pompiers, secteur Johnville, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM) en vue de l'obtention d'une subvention et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet si celui-ci est retenu;

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton autorise le directeur général / secrétaire-trésorier à signer tout document relatif à cette demande.

Cette résolution abroge la résolution 2009-05-0347-A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Projet de construction d'une caserne, secteur Sawyerville. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM).**

Résolution 2009-07-0357-A

CONSIDÉRANT que l'agglomération de Cookshire-Eaton désire procéder à la construction d'une caserne de pompiers, secteur Sawyerville;

CONSIDÉRANT que l'agglomération de Cookshire-Eaton n'a pas la capacité de défrayer seule les coûts de ce projet et que le Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM) permet de subventionner des projets de ce type;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Patrice Dodier et résolu :

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton présente son projet de construction d'une caserne de pompiers, secteur Sawyerville, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM) en vue de l'obtention d'une subvention et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet si celui-ci est retenu;

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton autorise le directeur général / secrétaire-trésorier à signer tout document relatif à cette demande.

Cette résolution abroge la résolution 2009-05-0348-A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Borne sèche. Demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs. Mandat à Teknika HBA.**

Résolution 2009-07-0358-A

CONSIDÉRANT que l'agglomération de Cookshire-Eaton s'adresse au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour obtenir un certificat d'autorisation afin d'aménager une borne sèche, incluant les équipements accessoires sur la rivière Eaton, dans le secteur du Barrage de Sawyerville;

CONSIDÉRANT que l'implantation d'une borne sèche dans ce secteur vise une meilleure efficacité du service de protection contre les incendies en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu :

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs un certificat d'autorisation afin de pouvoir procéder le plus rapidement possible à l'implantation d'une borne sèche sur la rivière Eaton, dans le secteur du Barrage de Sawyerville;

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton mandate la firme Teknika HBA pour faire la demande d'un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton autorise le directeur général / secrétaire-trésorier à signer tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7) Étude et adoption du règlement numéro 130-2009-A, règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.**

Résolution 2009-07-0359-A

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'adopter le règlement 130-2009-A décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8) Michel Jubinville, architecte. Paiement d'honoraires professionnels.**

Résolution 2009-07-0360-A

Proposé par le maire et représentant de Newport Claude Lecomte, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'autoriser le paiement de 9 437,40 \$ (incluant les taxes) à Michel Jubinville, architecte, concernant des honoraires professionnels dans différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9) Adjudication d'un contrat d'acquisition d'un camion usagé.**

Résolution 2009-07-0361-A

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion usagé 10 roues, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Globo Cam Select	31 500 \$	Conforme
Camions CED	---	---

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Bruno Breton et résolu d'adjuger le contrat d'acquisition d'un camion 10 roues pour un montant de 31 500 \$ (avant taxes) à Globo Cam Select, conformément à sa soumission ouverte le 24 juillet 2009 et aux documents d'appel d'offres.

Cet achat est fait dans le cadre du règlement d'emprunt 112-2008-A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10) Réparation et installation d'une citerne sur le camion.**

Résolution 2009-07-0362-A

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu d'autoriser la réparation et l'installation d'une citerne sur le camion 10 roues Freightliner 2005, pour un montant de 9 172,22 \$ (incluant les taxes) de Ressort Deziel inc., selon l'offre datée du 20 juillet 2009.

Cet achat est fait dans le cadre du règlement d'emprunt 112-2008-A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11) Période de questions.**

Aucune.

**12) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2009-07-0363-A

Proposé par le maire et représentant de Newport Claude Lecomte, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 9 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Normand Potvin  
Maire

---

André Croisetière  
Directeur général / secrétaire-trésorier